



p. 5  
**TRAVAUX**  
Le parking de la gare  
va opérer sa mue

p. 11  
**JANZE VILLE 30**  
Ensemble, partageons  
la route

p. 16  
**ARTS2RUES**  
Le programme  
du festival se dévoile

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°63 – MAI/JUIN 2023



# Janzé mag

**CHANGEONS !**

**Mobilités et sécurité  
au cœur des enjeux**

## Vos contacts

### Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou [mairie@janze.fr](mailto:mairie@janze.fr).

### Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou [service techniques@janze.fr](mailto:service techniques@janze.fr).

### Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou [urbanisme@janze.fr](mailto:urbanisme@janze.fr).

### Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou [maison.franceservices@janze.fr](mailto:maison.franceservices@janze.fr).

### CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou [ccas@janze.fr](mailto:ccas@janze.fr).

### Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou [policemunicipale@janze.fr](mailto:policemunicipale@janze.fr).

### Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou [mediatheque.janze@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.janze@rafcom.bzh).

### Déchetterie

Renseignements au 02 99 47 07 52 ou [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr).

### Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

### Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

### Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

### Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh).

### Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou [contact@missionlocale-paysdevitre.fr](mailto:contact@missionlocale-paysdevitre.fr).

### Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou [clic.roccheauxfees@orange.fr](mailto:clic.roccheauxfees@orange.fr).

### Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou [relaispetiteenfance@rafcom.bzh](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh).

### Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

### Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

### Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

### Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

### Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

### Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

### ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

### Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

### Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

### MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

### ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou [janze.asso@admr35.org](mailto:janze.asso@admr35.org)

### Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

### Centre Hospitalier

Renseignements au 02 99 47 54 00 ou [secretariat@hopital-janze.fr](mailto:secretariat@hopital-janze.fr)  
[www.ch-janze.fr](http://www.ch-janze.fr).

### Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

### Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

### Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

### Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

### Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

### La Poste

Renseignements au 36 31.

## État civil



### Naissances

Anna SOULISSE (7 février)

Maiwenn MAROTTE (14 février)

Alice CAILLARD (22 mars)



### Décès

Denise FINET veuve CRÉPELIÈRE, 90 ans (10 février) • Jean LEBLAY, 87 ans (13 février) • Johannes VAN VALENBERG, 69 ans (19 février) • Françoise LESAICHERRE épouse LECOURTOIS, 57 ans (26 février) • Denise AMOREAU veuve LECOMPTE, 88 ans (2 mars) • Joseph MÉREL, 93 ans (2 mars) • Louise DODIN veuve PETITOT, 87 ans (3 mars) • André BARBIER, 86 ans (5 mars) • Christian HEUDES, 63 ans (6 mars) • Marcel JEULAND, 79 ans (7 mars) • Jean JEULAND, 79 ans (17 mars) • Gisèle GRUEL veuve PICHARD, 77 ans (7 mars) • Pierre GARNIER, 74 ans (18 mars) • Bernard ROBIN, 85 ans (17 mars) • Robert HENRY, 97 ans (18 mars) • Bernard ERUSSARD, 89 ans (22 mars) • Jean GADBY, 86 ans (22 mars) • Marie THOMMEROT veuve LERAY, 85 ans (31 mars) • André BIGNON, 92 ans (31 mars) • Agnès LEMELLE veuve ZANOTTI, 92 ans (31 mars) • Berthe VEILLARD veuve HUBERT, 97 ans (2 avril) • Marie-Claire ROUAULT épouse CHARRON, 74 ans (4 avril) • Odette PÂQUET épouse BRUNEAU, 80 ans (9 avril) • Marie LUNEAU veuve CHEDEMAIL, 91 ans (7 avril) • Bernard BITAULT, 89 ans (11 avril).



## 2 ..... BLOC-NOTES

## 3 ..... ÉDITO

## 4 ..... ACTUALITÉS

## 5 ..... URBANISME ET CADRE DE VIE

Gare : le parking s'agrandit pour accueillir plus d'usagers du train

## 6 ..... VIE MUNICIPALE

## 7 ..... BUDGET

## 8 ..... VIE ECONOMIQUE

Nouveaux professionnels  
Des photos d'identité par une professionnelle

## 9 - 11 ..... DOSSIER

Mobilité et sécurité au cœur des enjeux  
Janzé ville 30 : ensemble, partageons la route  
Permis piéton : sensibiliser à la sécurité routière

## 12 ..... ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La saison touristique est lancée !  
Vagabondage intemporel, une exposition à découvrir

## 13 ..... VIE SOCIALE

Analyse des besoins sociaux : l'heure est au bilan

## 14 - 16 ..... JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Anti-gaspi : sensibiliser les plus petits  
S'initier au cinéma et filmer le patrimoine local  
Une semaine sans écran : prêt à relever le défi ?  
Parlons inclusion, un groupe de parole se crée

## 16 ..... CULTURE

Rendez-vous le 3 juin pour célébrer les arts de la rue

## 17 ..... VIE ASSOCIATIVE

Budget participatif départemental : à vous de jouer !

## 18 ..... VOS DÉMARCHES

## EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

## 19 ..... AGENDA

## 20 ..... DER



Poursuivre nos projets dans un contexte contraint du fait des hausses du coût de l'énergie et de l'inflation, telle est la réalité budgétaire des collectivités territoriales. Toutefois, Janzé peut se féliciter d'avoir des finances saines, fruit d'une gestion rigoureuse au cours des 15 dernières années. Notre taux d'endettement peu élevé nous permet de maintenir un niveau d'autofinancement satisfaisant et donc de poursuivre la mise en œuvre de notre programme avec prudence et maîtrise.

La mobilité et la transition énergétique seront au cœur des enjeux de l'année 2023 et de nos investissements, dans la continuité de notre volonté de répondre aux évolutions sociétales et à l'enjeu environnemental. Quant à la rentrée scolaire, elle sera marquée par l'ouverture du nouveau restaurant scolaire, résultat d'une restructuration de l'ancien bâtiment.

Malgré la conjoncture, pour continuer à répondre aux besoins actuels et futurs, notre budget est conçu pour maintenir un cadre de vie agréable, préserver notre patrimoine, favoriser le bien vivre ensemble et maintenir nos services publics. Janzé est une commune dynamique et attractive qui bénéficie de nombreux atouts. Janzé, ville de demain, le sera tout autant !

**Hubert Paris**  
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédacteurs: Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal: à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

*Prochain Janzé mag juillet 2023.*

## IMPÔTS

### Déclaration de revenus : deux permanences



Dans le cadre de la campagne des avis déclaratifs sur les revenus 2022, les services des impôts tiendront une permanence à la Maison France Services (aux Halles) **le lundi 15 mai et le lundi 22 mai, de 9h à 12h**. Sans rendez-vous.

#### Calendrier

La déclaration en ligne est possible depuis le jeudi 13 avril 2023. Les dates limites des déclarations faites en ligne sont fixées selon votre département. Pour l'Ille-et-Vilaine, elle est fixée au **1<sup>er</sup> juin à 23h59**.

Pour les usagers ne pouvant pas déclarer en ligne, la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 22 mai, le cachet de La Poste faisant foi.

#### Renseignements

Maison France Services - Aux Halles  
au 02 99 47 09 59 ou  
maison.franceservices@janze.fr

## CIVISME

### Quand bricoler ? Quand tondre ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité tels que les tondeuses ou taille-haies sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche et jours fériés seulement entre 10h et 12h.



## SERVICES PUBLICS

### Numérotation des lieux-dits : affichez le numéro !

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Janzé est une priorité. A cet effet, la commune a procédé à la numérotation de ses lieux-dits (et quelques corrections de numérotation en ville). **Cette action municipale, utile pour le déploiement de la fibre optique, contribue en premier lieu à faciliter l'accès, par les services de secours, à votre domicile. Cela contribue aussi à améliorer les livraisons et les distributions de courrier.** Cette numérotation concerne près de 900 logements.



Chaque propriétaire concerné par la numérotation a été informé par voie postale de sa nouvelle adresse. Une attestation d'adresse et un kit d'informations indiquant les démarches à effectuer pour faire connaître sa nouvelle adresse (mise à jour de la carte grise notamment) ont aussi été fournis. Pour ces nouvelles numérotations, la ville organise également deux permanences pour le retrait des plaques de numéro :

- vendredi 12 mai de 18h à 20h – aux Halles
- samedi 13 mai de 10h à 12h – aux Halles

Pensez à venir muni de votre certificat d'adresse !

#### Renseignements

Service Urbanisme  
au 02 99 47 67 09 ou urbanisme@janze.fr

## PENSEZ-Y !

### Révélez vos Supers Pouvoirs de covoitureurs

En complément de l'offre du réseau de transports, le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, comme le car, le train, le métro ..., c'est de nombreux Supers Pouvoirs : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !

En covoiturage, que l'on soit timide ou grand parleur, on a toujours plus à partager que nos trajets : une petite blague, un podcast... et le plein d'essence !

#### Devenez covoitureur

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, Roche aux Fées Communauté est partenaire de l'association éhop qui vous aide à sauter le pas du covoiturage, et de Ouestgo, la plateforme publique et gratuite de covoiturage en Bretagne et Pays de la Loire.

#### Des questions ? Des hésitations ?

Pour vous aider à sauter le pas, contactez éhop ! Le site web ehop.bzh contient une mine d'infos sur le covoiturage en Bretagne !



#### Convaincu ? Recherchez vos covoitureurs avec Ouestgo

Ouestgo, c'est une plateforme publique et gratuite ! Ouestgo.fr vous met directement en relation avec d'autres covoitureurs. La plateforme propose trois modules : covoiturage Domicile-travail, Événementiel ou Solidaires. C'est vous qui choisissez votre covoiturage ! Inscrivez-vous, signalez vos trajets réguliers et recherchez vos futurs conducteurs ou passagers. Avec Ouestgo, nous faisons le choix d'un covoiturage sans commission (aucun frais de mise en relation), accessible à tous !

## CARE FERROVIAIRE

# Le parking s'agrandit pour favoriser l'usage du train

La ville de Janzé souhaite faire évoluer la gare en véritable pôle multimodal et a entamé des négociations avec la Région Bretagne et la SNCF pour construire ce projet. Première étape ? L'agrandissement du parking pour doubler sa superficie et ainsi accueillir plus d'usagers du train.

D'ici la rentrée, le parking de la gare va se transformer. Les travaux vont être effectués pour aménager un parc de stationnement gratuit d'environ 1 660m<sup>2</sup> afin de doubler la capacité de stationnement actuel. Ce projet a également pour vocation d'encourager à prendre le train et donc de diminuer la place de la voiture dans nos déplacements.

« Ces aménagements ont un double objectif : augmenter l'offre de stationnement et d'améliorer la desserte de la gare pour les piétons et les vélos. De plus, cette nouvelle offre de stationnement permettra d'améliorer les conditions de stationnement sur le boulevard Pasteur et l'avenue Léon Thibault. » souligne Hubert Paris, maire.

### Des travaux cet été

La réflexion sur cet aménagement est en cours. La réalisation des travaux devraient débuter en juillet prochain pour une ouverture à la rentrée prochaine.

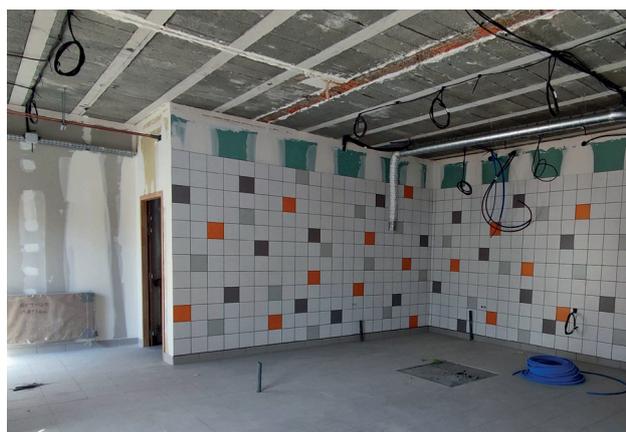
A noter que l'abri bus situé boulevard Pasteur sera également changé et qu'un abri à vélos sera installé. ■



## ESPACES PUBLICS

### L'étude sur le Boulevard Plazanet se poursuit

Un premier atelier participatif organisé le 25 mars dernier a réuni une quarantaine de personnes pour établir un premier diagnostic, sur le terrain, des forces et des faiblesses de cet espace public. Suite à l'analyse de ces données, l'agence Univers et le bureau d'études Ora, en collaboration avec la ville, vont proposer un nouvel atelier participatif le samedi 10 juin.



## TRAVAUX

### Le restaurant scolaire opère sa mue

Les corps de métier se succèdent à l'intérieur de l'équipement municipal. La pose des faux plafonds a débuté fin avril. Plomberie, peintures et pose de carrelage sont en cours. Quant à l'isolation extérieure, elle est à présent terminée.

## Compte-rendu du conseil municipal du 22 mars

### → BUDGET

Le conseil municipal a adopté les budgets primitifs 2023 et voté les taux d'imposition comme suit :

- taux de la taxe d'habitation : 13,85%
- taux de la taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 39,77 %
- taux de la taxe sur le foncier sur les propriétés non bâties : 38,64 %

### → SUBVENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le conseil municipal a accordé pour l'année 2023, aux établissements scolaires publics et privés de Janzé des subventions forfaitaires dites « pédagogiques » pour leur permettre de financer leurs projets comme des classes de neige et de mer, des voyages d'études pour l'amélioration des connaissances des élèves, des spectacles, des formations premiers secours, des sorties pédagogiques. Les montants ont été fixés comme suit :

- 18,45 € par élève de Janzé pour les collèges, la SEGPA et la MFR
- 24,07 € par élève pour les écoles primaires et maternelles
- 12,64 € par élève pour les élèves de l'extérieur de la SEGPA et de la MFR

### → SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a délibéré afin de fixer le montant des subventions attribuées aux associations pour l'année 2023 pour un montant global de 74 869,25 € (hors subvention exceptionnelle).

### → SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à Natation Roche aux Fées de 180 € pour permettre à Manon Le Calvez de participer aux championnats du monde de

natation dans la catégorie Master qui se dérouleront au Japon en août 2023.

### → CCAS

Le conseil municipal a accordé une subvention de fonctionnement au CCAS de Janzé, pour l'année 2023, d'un montant de 109 000 €.

## Compte-rendu du conseil municipal du 19 avril

### → VIE DE LA COLLECTIVITE

Madame Nezha Mssassi a présenté sa démission du conseil municipal. Monsieur Frédéric Clermont, candidat suivant de la liste « Pour Janzé, osons demain », est désigné pour remplacer Madame Nezha Mssassi au conseil municipal. Frédéric Clermont sera également membre du conseil d'administration du CCAS.

### → FINANCES

Afin de financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs, Roche aux Fées Communauté va verser un fonds de concours à la ville, à hauteur de 45 854 €.

### → URBANISME

Pour permettre l'aménagement du parking de la gare, le conseil municipal a autorisé le maire a signé une convention d'occupation temporaires bâtis ou non bâtis dépendant du domaine public de la SNCF Réseau.

**Plus d'infos p 5 du Janzé mag sur [www.janze.fr](http://www.janze.fr)**

### → ENFANCE

#### • Arts2rues : participation financière des écoles

Dans le cadre du festival Arts2Rues, des ateliers seront proposés à tous les élèves des écoles publiques et privées de la commune. Le conseil municipal a

fixé la participation des écoles à 3,50 € par élève.

### • Séjours de vacances

Comme chaque année, la ville propose des séjours pour l'été 2023 pour enfant et jeune de 6 ans révolus à 15 ans. Le conseil municipal a fixé les conditions générales de participation et les tarifs des séjours en fonction du quotient familial et du lieu de résidence.

**Plus d'infos sur [www.janze.fr](http://www.janze.fr)**



## Le saviez-vous ?

En 2023, les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h **les mercredis 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre**, dans la salle du conseil municipal, en mairie. Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Vous pouvez également retrouver les procès-verbaux en ligne sur [www.janze.fr](http://www.janze.fr)

# BUDGET 2023



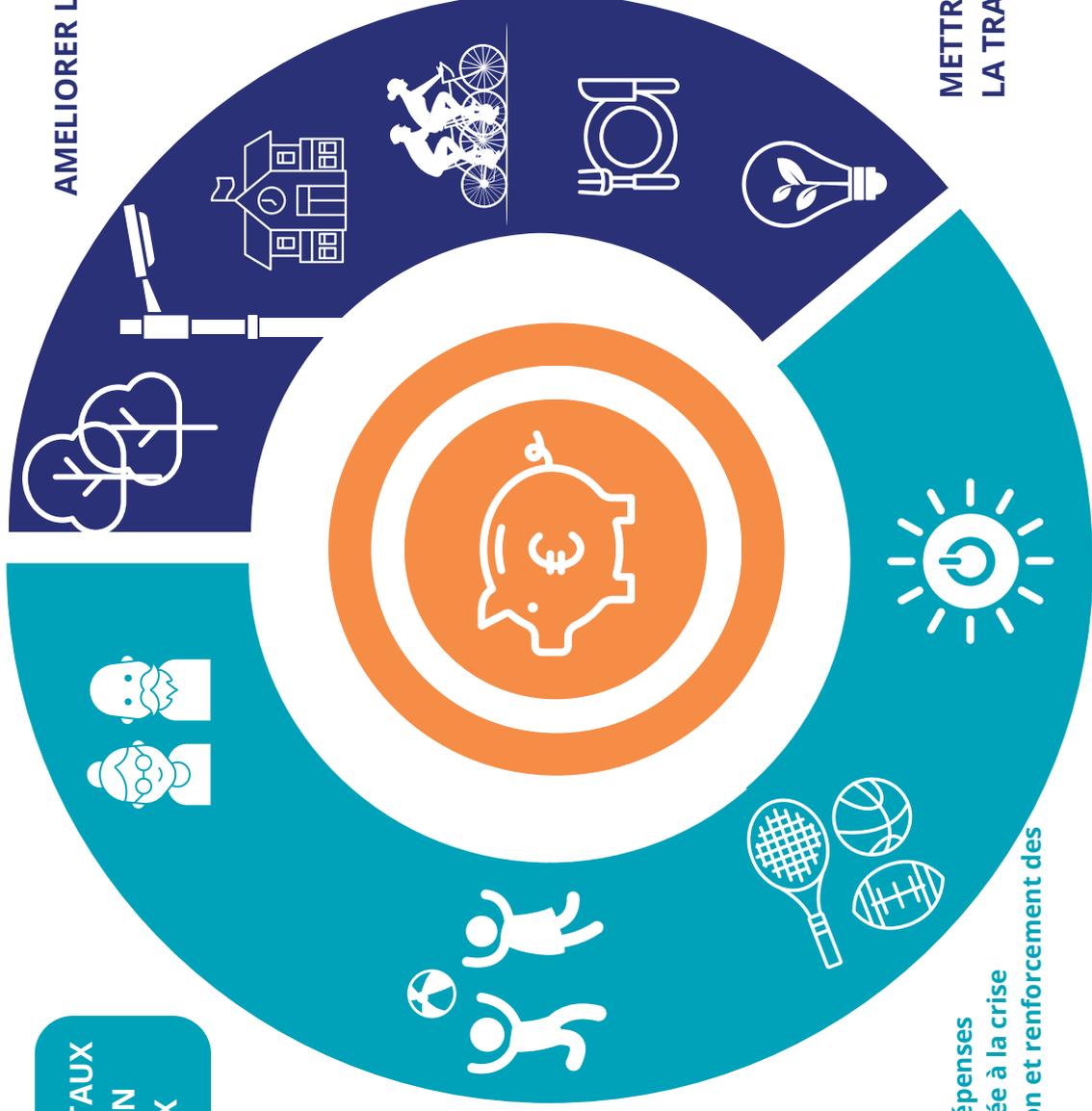
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### D'INVESTISSEMENT

7,4 MILLIONS €

4,5 MILLIONS €

**MAINTIEN DES TAUX  
D'IMPOSITION  
MUNICIPAUX**



**↑ 10 %**

Hausse globale des dépenses de fonctionnement liée à la crise énergétique, l'inflation et renforcement des services publics

### AMELIORER LE CADRE DE VIE

1,5 MILLION €

- Entretien voirie urbaine et rurale
- Plan de mobilité
- Piste cyclable des Forges
- Aménagement du parking de la gare
- Etude Boulevard Plazanet

### ENTREtenir LE PATRIMOINE BATI ET PRÉSERVER LES SERVICES PUBLICS

1,3 MILLION €

- Résidence Lacire
- Démoussage Église
- Étude gendarmerie
- Etude accessibilité Mairie

### POURsuivre L'ENGAGEMENT AUPRES DES ENFANTS ET DES JEUNES

1,4 MILLION €

- Restaurant scolaire
- Skateparc et aires de jeux

### METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ENERGETIQUE

180 000 €

## Accompagner à la parentalité

Betty Chalopin est infirmière puéricultrice et exerce en crèche. Depuis le mois de décembre, elle a créé en parallèle sa micro-entreprise intitulée «*Naître, s'éveiller et grandir*» autour de l'accompagnement parental.

Après trois années dans un service de réanimation néonatale d'un hôpital parisien, Betty Chalopin a décidé d'exercer en crèche puis de lancer sa propre activité à Janzé. Afin de parfaire ses connaissances autour de l'enfant, la jeune femme s'est formée pour proposer des ateliers adaptés aux besoins de chacun. Communication gestuelle, portage, Betty Chalopin a également un diplôme universitaire «*Lactation Humaine et allaitement maternel*». Elle propose ainsi des ateliers de portage, des consultations autour de l'allaitement maternel, la diversification alimentaire mais aussi des consultations de puériculture à domicile. «*Je défends une approche holistique du soin chez les jeunes enfants.*»



*J'accompagne les parents et je réponds à leurs interrogations, avant ou après la naissance. J'essaie de leur donner toutes les clés pour permettre à leur enfant de s'éveiller et grandir* » précise la professionnelle. ■

### Renseignements

Betty Chalopin  
06 42 74 04 45  
naître.seveiller.grandir@gmail.com

## Somatopathie : un travail psychocorporel

Leslie Martineau a ouvert son cabinet de somatopathie sur la commune début mars après quatre ans de formation.

Inspirée des travaux de Maurice-Raymond Poyet, la somatopathie est une thérapie douce dont le but est de soigner les maux de la mémoire et des sensations qui se sont incarnés physiquement. «*La somatopathie consiste à rétablir un équilibre, à la fois psychologique, physiologique, énergétique et émotionnel*» explique Leslie Martineau. Ancienne gymnaste devenue entraîneuse, Leslie Martineau a découvert cette pratique en 2018. «*J'ai commencé la gymnastique à 14 ans et durant mon parcours, je me suis blessée. J'ai gardé des douleurs pendant 15 ans, sans savoir d'où cela venait. La somatopathie m'a soulagé en deux séances*».

Leslie Martineau a donc décidé de s'intéresser à cette pratique et s'est formée dans une école à Cesson-Sévigné. Diplômée depuis le mois de février, la professionnelle a ouvert son cabinet. Cette méthode est ouverte à tous dès le plus jeune âge. «*Je reçois des bébés qui ont des troubles digestifs, des mamans en post-partum, des personnes récemment opérées ou accidentées mais aussi des personnes anxieuses, en dépression...*». Lors de ses séances, Leslie Martineau débute par l'anamnèse afin de retracer l'histoire du patient. Puis sur sa table de soin, elle écoute le corps, à partir du crâne. «*Ce que j'aime dans la somatopathie, c'est cette recherche. Telle une détective, je cherche à comprendre l'origine du problème, à travers une approche globale du corps*».

## Des photos d'identité par une professionnelle



Photographe installée au sein de la commune depuis deux ans, Meggane Mollet propose désormais un service de photos d'identité agréées. «*J'ai eu de nombreuses demandes, j'ai donc décidé de me former afin de répondre à ce besoin*» explique-t-elle. Meggane Mollet est par ailleurs spécialisée dans la photographie artistique pour les familles. Grossesse, naissances, bébés... La photographe aime capturer les moments de bonheur : «*J'aime rencontrer les gens, partager leurs histoires pour créer des souvenirs uniques*».

### Renseignements

Megg 'M Photographies  
au 06 99 89 25 32



### Renseignements

Leslie.somatopathie@gmail.com  
ou 07 82 29 65 64

*Consciente des enjeux sociétaux et environnementaux actuels, la ville de Janzé se mobilise pour préserver un cadre de vie agréable. Chacun, quel que son usage, son mode de déplacement, doit pouvoir profiter d'un espace public sécurisé. L'abaissement de la vitesse de circulation en ville à 30km/h s'inscrit ainsi dans une réflexion plus globale liée au développement des mobilités douces afin que la route devienne un espace partagé.*

# Mobilités et sécurité au cœur des enjeux



# Espaces publics : l'étude sur les mobilités débute

Afin de garantir une ville agréable à vivre pour tous, la ville de Janzé débute une étude consacrée à la mobilité et à l'aménagement des espaces publics. Présentation.

## Objectifs

Fortement liée au projet de réaménagement urbain, notamment dans le cadre de la ZAC multisites, et à la revitalisation du centre-ville, l'étude consacrée aux mobilités aura pour objectifs de :

- préparer les déplacements de demain
- promouvoir les mobilités alternatives (piétons, cyclistes, covoiturage, train...)
- reconquérir les espaces publics (nature en ville, lien social...)
- renforcer l'attractivité du centre-ville
- sécuriser les déplacements de

toute la population (enfants, PMR, seniors...)

- adapter l'offre de stationnement aux usages

## La méthode

Cette étude va se dérouler en 4 étapes :

- 1. cadrage politique et prospectif** via un groupe de travail définissant la méthodologie : étape en cours
- 2. réalisation du diagnostic multimodal** afin de faire un état des lieux du réseau existant, d'identifier les forces et les faiblesses tout en associant une démarche participative impliquant les usagers
- 3. proposition de différents scénarios** et mise en place d'aménagements provisoires évalués avec les usagers
- 4. livraison du plan de mobilité** qui se déclinera en 5 volets :
  - élaboration d'un schéma directeur de mobilité
  - programme pluriannuel de travaux

- élaboration d'un plan guide de l'aménagement des espaces publics

- actions de sensibilisation et de communication auprès de la population pour accompagner les changements de pratiques

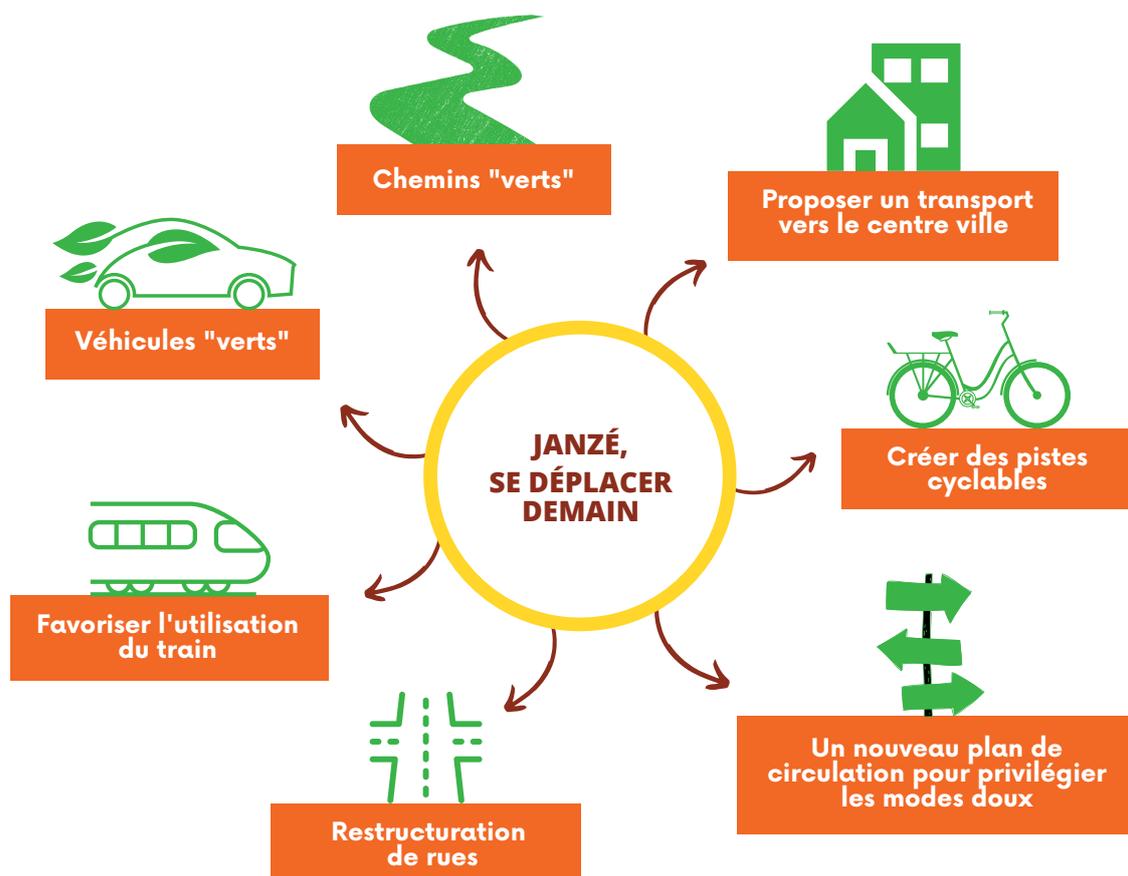
• production d'un outil d'évaluation  
In fine, **l'étude sur les mobilités est aussi un préalable nécessaire à la réflexion et aux études de réaménagement du centre-ville autour de la place des Halles et de l'Eglise.**

## Combien ça coûte ?

La ville de Janzé a confié la maîtrise d'œuvre à l'agence Abeil un bureau d'étude et de conseil en aménagement, spécialiste en voirie pour un montant de 76 500 € HT.

**Ce projet devraient être subventionnés** par l'Etat à hauteur de 21 000 € ainsi que par la Région Bretagne à hauteur de 30 000 €. ■

## Une étude sur les mobilités, ça parle de quoi ?



JANZE VILLE 30

## Ensemble, partageons la route

**Au 1<sup>er</sup> juin, la vitesse des automobilistes sera limitée à 30km/h dans toute la commune. L'objectif? Lutter contre les incivilités routières et faire de Janzé une ville apaisée, cyclable et respirable.**

« La rue n'est pas seulement un espace de circulation : c'est aussi et surtout un espace de vie » : c'est avec cette conviction en tête que la ville de Janzé a décidé de passer en ville 30. Cette décision a pour but de **pacifier la circulation et favoriser de nouvelles mobilités**. À partir du 1<sup>er</sup> juin, il va donc falloir lever le pied !

### Pour plus de sécurité...

Selon l'association Prévention Routière, **le passage de 50 à 30 km/h réduirait de 82 % les risques d'accidents**. En effet, la distance de freinage est de 13,5 m à 30 km/h contre 27,5m à 50 km/h, le champ de vision est également plus large. En cas de choc, **le risque de tuer un piéton est ainsi beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h**. Par ailleurs,

pour veiller à la sécurité des usagers, les policiers municipaux effectuent régulièrement des contrôles au radar afin de mesurer la vitesse des véhicules. **En 30 minutes de présence, rue Jean-Marie Lacire, un jour en semaine, au passage de 35 véhicules, la moitié des véhicules mesurés roulait à plus de 50 km/h**. Six véhicules ont même dépassé les 60 km/h. Les policiers municipaux en ont profité pour sensibiliser les conducteurs sans verbaliser

**« Passer à 30 km/h est un véritable enjeu pour une ville plus sereine »**

### Et plus de tranquillité !

La sécurité n'est pas le seul atout de ce changement de vitesse : à 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. « Cela contribue à **améliorer la qualité de vie à travers une ville moins bruyante et un environnement moins stressant pour tous les usagers** : automobilistes, cyclistes, piétons, riverains » souligne Hubert



Paris, Maire. En effet, passer à 30 km/h entraîne une diminution du bruit en ville d'environ 50 %. Une ville apaisée, c'est aussi la possibilité de **développer des modes de déplacement doux tels que la marche ou le vélo et ainsi participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre**.

### Mieux vivre ensemble

L'ambition de la ville apaisée est de favoriser le vivre ensemble. « **La rue devient un lieu où l'on peut s'entendre, s'écouter et se rencontrer et où les plus vulnérables peuvent se déplacer sereinement et en toute sécurité.** » ■

## Permis piéton : sensibiliser à la sécurité routière

**Durant le mois de mars, 162 élèves de CE2 de l'école du Sacré Cœur ont passé leur permis piéton avec les policiers municipaux de la ville, en partenariat avec l'association prévention MAIF. L'occasion de sensibiliser et responsabiliser les enfants à la sécurité routière.**

Après une première présentation officielle du permis piéton avec Jérémy Besset et Julien Menier, les deux policiers municipaux de la commune, les élèves de l'école du Sacré Cœur ont travaillé en classe sur le sujet. « **Nous avons prévu plusieurs séances autour de la signalisation, des trottoirs mais aussi des passages piétons** » explique une professeure.

### Un examen théorique

Deuxième étape du permis : les policiers municipaux sont venus en classe faire passer aux élèves un examen



théorique : un questionnaire à choix multiples (QCM). « **Nous vérifions les acquis, mais de manière positive. Pour quelques élèves qui ont rencontré des difficultés à l'écrit, nous avons prévu un temps d'échange. L'objectif est d'avoir compris et intégré les notions** » explique Julien Menier.

Bilan de cette intervention : **100% de réussite** et des élèves fiers et heu-

reux de repartir à la maison, muni de leur précieux sésame. Pour l'école, ce permis piéton est une première étape de sensibilisation à la sécurité routière. « **Nous sommes sur un boulevard très passant, le permis est l'occasion de responsabiliser les enfants.** » Courant juin, les élèves du Chat Perché passeront eux aussi leur permis piéton. ■

## La saison touristique est lancée !

Le 8 avril sonnait le lancement de la saison touristique de Roche aux Fées Communauté avec l'ouverture de la Maison de la Roche aux Fées située sur le site mégalithique d'Essé.

Tout au long de la saison, au sein de la Maison touristique, Justine Stella, médiatrice culturelle et touristique, accueillera et informera les visiteurs sur l'histoire du site mégalithique et plus largement sur le territoire de 11h à 18h, du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires, week-ends et jours fériés. En parallèle, Justine assurera les **visites guidées du Dolmen et également du château médiéval de Marcillé-Robert** (dont les travaux de restauration des ruines sont toujours en cours).

La boutique de la Maison de la Roche aux Fées sera, quant à elle, ouverte tous les jours, tenue par l'association des amis de la Roche aux Fées et sa cinquantaine de bénévoles, mobi-



lisés également lors des nombreux événements proposés sur le site.

### Des visites ludiques

Pour une visite ludique et en toute autonomie, **l'application mobile «missions des possibles»** permet au choix de découvrir le dolmen de la Roche aux Fées ou de visiter le château de Marcillé-Robert.

Le **Geocaching** «Trésors de Haute

Bretagne» du Département propose un parcours des 12 sites médiévaux des Portes de Bretagne allant de Saint-Aubin-du-Cormier, jusqu'à Guipry-Messac, sans oublier le site mégalithique d'Essé. ■

### Infos pratiques

Retrouvez le programme estival sur [www.tourisme.rafcom.bzh](http://www.tourisme.rafcom.bzh)

## Vagabondage intemporel, une exposition à découvrir

Jusqu'au 31 mai à La Canopée, venez découvrir l'exposition «Vagabondage intemporel» et les œuvres de Baptiste Borel, jeune artiste peintre. Autodidacte, Baptiste Borel, originaire de Boistrudan, nous invite à explorer son univers et son approche intuitive à travers 15 œuvres.

De 2017 à 2019, Baptiste parcourt la France, l'Europe, la Nouvelle-Zélande et enfin l'Asie où il fait notamment la connaissance de Kikor, un artiste français en résidence d'artistes à Katmandou dont la rencontre décisive le confortera dans son envie de tendre vers le métier d'artiste peintre. Un art qu'il pratique assidûment depuis trois années maintenant.

Le jeune artiste peint principalement des toiles hautes en couleurs à l'acrylique. « Vagabondage intemporel » sa première exposition exprime un cheminement de pensées, un voyage offrant à l'esprit la liberté de vaquer.

À travers des univers vaporeux ou montagneux, entre formes et intensité des couleurs, Baptiste Borel, invite le spectateur à la contemplation, à questionner son rapport à l'inconnu et dialoguer avec son imaginaire.



### Infos pratiques

Accès libre aux heures d'ouverture de La Canopée  
Acquisition d'œuvres possible Instagram : [www.instagram.com/baptiste\\_\\_borel](http://www.instagram.com/baptiste__borel)

### A LA CANOPEE

Lundi 5 juin de 14h à 16h

#### Initiation à la cybersécurité

Atelier pour informer, donner des astuces et des outils pour se protéger contre la cybercriminalité. Animé par un coach Google Ateliers Numériques. Sur inscription.

[lacanopee@rafcom.bzh](mailto:lacanopee@rafcom.bzh) ou 02 99 47 45 10

Mercredi 14 juin de 9h30 à 12h30

#### Graine de projet

Vous avez une idée, un projet ? Venez en échanger et le nourrir en petit comité ! Animé par le Pôle ESS Porte de Bretagne et La Canopée. Sur inscription.

[lacanopee@rafcom.bzh](mailto:lacanopee@rafcom.bzh) ou 02 99 47 45 10

Du mardi 23 mai au jeudi 1<sup>er</sup> juin

#### Module découverte des Métiers

Action à destination de femmes en recherche d'emploi ou de projet professionnel. Cette action animée par le CIDFF vous permettra de reprendre confiance en vous, d'avancer sur votre projet professionnel et de visiter des entreprises du territoire.

Renseignements :

[pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh) / 02.99.47.16.67

# Analyse des besoins sociaux : l'heure est au bilan

Début septembre 2022 les communes d'Amanlis, Brie, Chelun, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcellé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie se sont engagées, par l'intermédiaire de leur centre communal d'action sociale dans une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) en collaboration avec le cabinet Kainotomia.

**S'**inscrire dans **une analyse large, transversale et en concertation, des dynamiques et des problématiques du territoire : tel est l'enjeu de l'analyse des besoins sociaux (ABS)**. L'objectif ? Faciliter la définition des priorités et des moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adaptés aux habitants.

## Mode de fonctionnement

L'ABS se structure autour de 2 modes d'observations : **un portrait social de la commune** compilant un ensemble d'indicateurs statistiques socio-démographiques et socio-économiques issus d'observatoires que sont l'INSEE, la Caf, l'observatoire de l'habitat... et **une enquête quantitative et qualitative menée auprès des acteurs du territoire** que sont les habitants, les bénévoles, les professionnels et les élus au travers d'entretiens, de groupe de travail et d'un questionnaire à la population.

## Un portrait social du territoire

L'analyse des indicateurs statistiques et des données collectées dans le cadre du questionnaire à la population a permis de brosser le portrait social des différentes communes du territoire d'observation et **d'appréhender les besoins des habitants dans différents champs de leur vie quotidienne** : emploi, habitat, mobilité, accès aux services et vie sociale.

Concernant le portrait social du territoire, on retient :

- des **communes attractives** qui ont observé l'arrivée de nouveaux habitants et des communes plus rurales qui peinent à trouver une nouvelle dynamique
- une augmentation importante du nombre de **familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne**

- une population intercommunale au niveau de revenu moins élevé que celui du département
- des populations **plus fragiles économiquement** : les ménages de moins de 30 ans et les plus de 75 ans
- **un taux de chômage inférieur aux territoires de comparaison** mais des facteurs de précarité qui caractérisent le sud du territoire
- la présence de pôles d'emplois attractifs : Retiers, Martigné Ferchaud et Janzé. Mais un territoire toutefois résidentiel avec **un nombre important d'actifs qui travaillent hors de leur commune**.
- des populations plus exposées à des **difficultés liées à l'emploi** : les femmes, les jeunes de 15/24 ans et les nouveaux arrivants

## Des axes de travail

Plusieurs orientations se sont ainsi dégagées de l'analyse et donnent une direction de travail aux différents acteurs du territoire autour des axes suivants :

- accompagner **socialement et professionnellement** les 15 - 24 ans
- améliorer et adapter le **parc de logements à la diversité des ménages** et des parcours résidentiels
- faciliter les déplacements intra et intercommunaux
- organiser des pôles de vie accessibles à tous
- développer et renforcer l'**accessibilité des services de garde** à destination des 0 à 3 ans
- consolider l'équité d'accès à l'offre de services enfance-jeunesse
- adapter le territoire **au vieillissement de la population** et renforcer l'offre de services à destination des seniors
- améliorer l'**équité d'accès aux soins et aux droits sociaux**

## "Aux p'tits bonheurs" : un lieu d'accueil pour les seniors



L'accueil de jour « Aux p'tits bonheurs » est un lieu d'accueil chaleureux **dédiés aux personnes âgées vivant à leur domicile, atteintes de maladie neuro-évolutive ou souffrant de solitude et d'isolement**. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes au travers des activités et sorties proposées. « *Des places sont actuellement disponibles pour un accueil d'une ou plusieurs journées par semaine* » précise Nadine Hallegouet, coordinatrice de l'accueil de jour.

## Renseignements

ADMR de Janzé - Accueil de jour  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30  
Inscriptions au 02 99 47 04 50.

## ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

### Chiffres clés

**10**

communes participantes

**1 086**

réponses au questionnaire

**16**

professionnels et bénévoles interrogés

## RESTAURANT SCOLAIRE

## Anti-gaspi : sensibiliser les plus petits

**Comment sensibiliser les plus petits au gaspillage alimentaire ? Tel est le défi que s'est lancé le restaurant scolaire à travers des actions concrètes et un challenge zéro déchet auquel les enfants scolarisés à La Marelle prennent pleinement part. Immersion à la cantine.**

Il est 12h45 au restaurant scolaire et les enfants viennent s'installer pour manger. Des affiches sont disposées au mur « **N'en perds pas une miette, finis ton assiette!** » Les enfants s'installent. Au milieu de chaque table, des grandes barquettes : un élément clé dans la lutte contre le gaspillage. « *Lorsqu'un enfant ne souhaite pas finir son assiette, il utilise cette barquette pour vider ses restes. Cela lui permet de réaliser très concrètement ce qu'il jette.* » explique Sylvie Levrel, Atsem, à l'initiative de ce challenge. L'objectif étant évidemment de garder ce contenant vide. Un challenge que les enfants ont bien vite accepté ! « *À la fin du repas, je pèse les barquettes et nous applau-*

*dissons la table des gagnants.* » précise Sylvie Levrel. Chaque semaine, les agents transmettent les informations des quantités de déchets à Roselyne Henrique, responsable de la restauration scolaire, qui peut ainsi ajuster les commandes des repas.

**Des comportements qui évoluent**

Pour permettre aux enfants de prendre conscience des chiffres plus facilement, l'équipe compare le poids des déchets avec le poids d'animaux, à travers une fresque, affichée au restaurant scolaire. « *Nous sommes ainsi passés de 9 kilos par semaine de nourriture jetée à 5 à 6 kilos aujourd'hui soit l'équivalent du poids d'un petit renard !* »

Pour éviter le gaspillage, les enfants sont servis au préalable en petite quantité et resservis à la demande en fonction de leurs besoins. Depuis le début de l'année, les comportements ont évolué : « **Certains enfants qui ne voulaient même pas goûter osent désormais !** » ■



## S'initier au cinéma et filmer le patrimoine local

**Les élèves de l'école du Sacré Cœur participent à la création d'un court-métrage avec Lucille Piquenot et Simon Guiochet, en résidence au sein de l'association Française de Cinéma (AFCA). Cadre de tournage ? La briqueterie.**

Découvrir l'histoire du cinéma, filmer à la pellicule, réaliser des cyanotypes : depuis le début de l'année, les enfants des classes de CP, CE2 et CM1-CM2 s'initient aux arts visuels. Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturel, les élèves participent à des ateliers organisés en lien avec l'AFCA. Pour les plus grands, l'objectif est de produire un film d'animation à la pellicule avec Simon Guiochet, artiste vidéaste. Pour permettre la réalisation de leur film, les enfants ont construit leur scénario avec les idées

de chacun. Ce sera une histoire policière, qui se déroule à la Briqueterie ! « *Nous avons à cœur d'éveiller leur curiosité en lien avec le patrimoine local* » souligne leur professeure, Laurence Lepage. Un projet qui mobilise diverses compétences : récit, rédaction, vocabulaire mais aussi leur savoir-être entre le travail de groupe, la tolérance et l'entraide.

**Filmer à la pellicule**

À l'heure du tout numérique, les enfants se sont familiarisés avec la pellicule. Une seconde de film nécessite 24 images : « *C'est nouveau pour eux ! Ce projet a demandé un travail préparatoire puisque une fois que c'est dans la boîte, on ne peut plus revenir en arrière !* » sourit Simon Guiochet. Lors du tournage, les enfants étaient répartis en petits groupes : son, camera, décors... Chacun avait son rôle. Une fois le film tourné, les élèves ont ensuite travaillé la pellicule en classe, pour ajouter des couleurs et des effets spéciaux à travers de la peinture ou en grattant la pellicule. « *Cela permet d'avoir un rendu artisanal que l'on ne retrouve pas avec l'ordinateur.* » Un résultat à découvrir du 19 au 23 juin, dans le cadre de l'exposition "Trans'Arts" organisée par l'école. ■



## Une semaine sans écran : prêt à relever le défi ?

Les représentants des parents d'élève de la FCPE des écoles publiques se mobilise pour la semaine sans écran du 6 au 12 mai. L'objectif ? Prendre conscience de la place des écrans dans le quotidien tout en découvrant de nouvelles activités.

Chaque année, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Chat Perché participent à la semaine sans écran. Pour aller plus loin, la FCPE a décidé, en collaboration avec les enseignants, d'élargir le concept au-delà de la salle de classe afin d'inclure les parents au cœur de ces actions de sensi-

bilisation. « L'idée est de se questionner, d'échanger, sur l'utilisation des écrans dans le quotidien, sans jugement » explique Karine Échard, membre de l'association.

Tout au long de la semaine, plusieurs actions seront organisées. « Le week-end est volontairement inclus pour que cette semaine soit représentative du quotidien. » Dans un premier temps, un grand défi d'activités sans écran sera proposé aux enfants. Lecture, marche, danse, jeux de société... Toutes les activités réalisées sans écran leur permettent de comptabiliser des points. « Au-delà du challenge, ce défi permet d'avoir un support pour se questionner lorsque l'on rencontre des

difficultés et favoriser l'échange » souligne Karine Échard.

La médiathèque de Janzé s'associe à ce challenge en proposant un temps de lecture et des ateliers manuels ! La semaine sans écran se conclura par un stand prévention à la sortie de l'école, à destination des parents d'élèves de l'élémentaire. La FCPE sera accompagnée par l'adjudant Lécuyer et de deux gendarmes. « L'objectif est de s'interroger, dialoguer. De la documentation sera à disposition. » ■

### Infos pratiques

Semaine sans écran du 6 au 12 mai  
Ateliers à la médiathèque mercredi 10 mai  
Stand prévention vendredi 12 mai de 16h à 18h

## Parlons inclusion un groupe de parole se crée

Échanger autour de la différence dans une ambiance conviviale, en toute confidentialité : c'est avec cet objectif en tête qu'Alexandra Labbé, Céline Beauchamp et Sonia Morin ont lancé leur groupe de parole « Parlons inclusion ». La première soirée aura lieu mardi 23 mai.

Trois mamans sont à l'origine de cette initiative, Alexandra Labbé, Céline Beauchamp et Sonia Morin. Régulièrement, elles se retrouvent le soir à la sortie d'école et font face au même constat : elles rencontrent des difficultés similaires dans le cadre de la scolarité de leur enfant. « C'est un véritable parcours du combattant » expliquent-elles. L'idée fait alors son chemin, celle de créer un groupe d'échanges autour de l'inclusion pour des enfants aux besoins spécifiques (dys, trouble de l'attention, hyperactivité...).

### S'exprimer sans jugement

« En tant que parent, nous sommes parfois démunis. Même si nos enfants sont pris en charge, on a besoin nous

aussi de parler pour se sentir moins seuls. » Cette soirée a ainsi pour vocation de libérer la parole, pour permettre à chacun de s'exprimer, se soulager, sans se sentir jugés. C'est aussi un moment d'échanges de bonnes pratiques, de méthodes qui ont pu fonctionner chez les uns et les autres. « Cette soirée est ouverte à tous les parents qui rencontrent des difficultés, à l'école, au collège ou ailleurs, que le diagnostic soit posé ou non. »



### Renseignements

Parlons inclusion le mardi 23 mai à 20h30  
Salle du Chêne Jaune  
Inscriptions par mail à parlons.inclusion@gmail.com

## Direction les vacances !



Le service Enfance Jeunesse Scolaire propose cette année 6 séjours pour les enfants et jeunes ados, à Jugon-les-Lacs.

- 4 séjours enfants sont organisés entre le 10 juillet et le 4 août. Au programme : explorations, nature, découvertes artistiques, équitation ou sensations fortes
- Pour les ados entre 11 et 15 ans un séjour pour faire le « show » et un séjour 100% nautique sont à découvrir

Retrouvez la présentation des séjours sur le portail familles. Attention, date limite d'inscription fixée au 11 juin !

### Renseignements

Pôle Enfance Jeunesse, Boulevard Plazanet  
02 99 47 51 95 - sej@janze.fr

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

# Rendez-vous le 3 juin pour célébrer les arts de la rue

## L'imprévu Sidéré de la C<sup>ie</sup> La Voie Ferrée

**Duo circassien monté sur échelles :  
entre performance et poésie**



4 échelles. Deux hommes. De la transpiration. Beaucoup de transpiration. On pourrait les arrêter et leur demander : mais pourquoi ? Eux deux, tendres mais aussi absurdes, avancent ensemble pour tenter de réussir leurs buts précaires, mais essentiels. Tout paraît compliqué mais c'est leur simplicité.

L'imprévu Sidéré est une valse en équilibre sur des échelles, un jeu sans fin, un sport ridicule, une échelle appuyée au mauvais mur.

## Raoul le Chevalier de la C<sup>ie</sup> Tétrofort

**Univers chevaleresque détourné  
pour effet comique garanti**

Partons à l'aventure avec Raoul, un chevalier arrogant et maladroit, prêt à tout pour sauver une princesse vraiment blonde, emprisonnée dans le château de la cruelle sorcière Saperli.

Dans un univers de carton brut, matière première utilisée pour les décors, les costumes et les accessoires, une dizaine de personnages décalés vont se croiser dans une ambiance déjantée.

## Immo - French Touche made in Germany Avril en Septembre

**Un clown cosmopolite et virtuose**

Immo propose un mélange culturel franco-allemand explosif, où l'on retrouve jonglage, magie, musique et acrobatie. Avec des numéros plus délirants les uns que les autres, il revient sur les objets typiques, traditions, clichés et particularités de la France et de l'Allemagne.

Une énergie, une bonhomie, et une belle interactivité avec le public garanties ! Un one man show farfelu et bluffant pour un grand bol de bonne humeur.

## La Cox - Septempunctata Solé! Productions

**Une coccinelle sonore en déambulation**

Une coccinelle. Une trompette. Des effets visuels et sonores. Un jeu basé sur l'improvisation dans une recherche d'interactions avec le public. Laissez vous séduire et guider par La Cox. Et ouvrez bien les yeux, il se pourrait qu'une cigale fasse également son apparition...

## Vents de Cirque pour nous éblouir

Fidèles au rendez-vous, les talents de l'école Vents de Cirque reviennent. Cette année, l'association proposera deux représentations différentes : les jeunes graines d'artistes ouvriront le festival avec une représentation sur le thème de l'école tandis que les plus aguerris clôtureront la journée avec des numéros à couper le souffle...



## Animations et restauration

Tout au long de l'après-midi, profitez du cadre naturel exceptionnel de l'Yve et plongez dans une ambiance festive et colorée. Dans un esprit familial et convivial, le festival Arts2Rues propose également des ateliers animés en collaboration avec le Service Enfance Jeunesse Scolaire. Enfin, pour étancher les grandes soifs et caler les petits creux, venez à la rencontre des stands restauration.

**Conseil pratique : facilitez vos déplacements et venez en vélo ! Par souci de préservation de l'environnement, le festival proposera des parkings à vélo**

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE FESTIVAL [www.janze.fr](http://www.janze.fr)



# Budget participatif départemental : à vous de jouer !

Pour valoriser les idées des breilliens et breilliennes, le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en place son premier budget participatif. Le principe est simple : offrir à tous les habitants du département la possibilité de proposer et de choisir des projets à mettre en œuvre sur le territoire.

Pour ce premier budget participatif, 2 associations janzéennes ont déposé une idée : Janzé Histoire et Patrimoine, avec un projet autour de la préservation du patrimoine de la briqueterie, d'une part, et le Club de l'Amitié, pour la création d'un terrain de pétanque, d'autre part. Les projets réalisables retenus par le Département seront soumis au vote, du 1<sup>er</sup> au 30 juin prochain. Tous les habitants, âgés de 16 ans et plus, pourront prendre part au vote. Alors exprimez-vous pour mettre à l'honneur les projets janzéens !

## Faire découvrir la briqueterie par Janzé Histoire et Patrimoine

Symbole de notre passé industriel, l'ancienne briqueterie de Bel Air est l'une des dernières briqueteries présentes dans le département. « Dans le cadre du budget participatif, l'association Janzé Histoire et Patrimoine propose un projet autour du foyer du four à briques et du bâtiment de stockage qui se trouve au-dessus. » présente Cyprien Esnault, président de l'association. En effet, en raison du nombre important de bâtis sur le site, un projet global de conservation et de restauration de la briqueterie ne peut s'envisager qu'en plusieurs étapes. « Ce projet vise à sauvegarder, valoriser, faire vivre et faire connaître un lieu et son histoire, que ce soit aux Janzéens ou à tout amoureux du patrimoine. » s'enthousiasme l'association.

Espérant obtenir la faveur des votes, l'association envisage, grâce à la subvention départementale, de financer un chantier participatif intergénérationnel, sous couvert d'un professionnel, pour nettoyer et rejointoyer la voûte, le mur du foyer et le bâtiment de stockage mais également aménager le sol de l'espace devant le foyer et enfin abaisser le niveau du sol et aménager l'accès au foyer.

En parallèle, l'association souhaite créer des panneaux d'informations sur l'histoire du lieu et sur l'utilisation des différents bâtiments de la briqueterie. « Restaurée, la briqueterie pourra s'inscrire dans un parcours de découverte en lien avec les autres sites culturels et historiques du territoire communal et intercommunal. » valorise l'association. Ce projet s'inscrit aussi en complémentarité de l'aménagement des jardins que la ville mène actuellement.



## La pétanque pour toutes et tous

Le Club de l'Amitié de Janzé compte plus de 200 adhérents. Les nombreuses activités proposées permettent aux aînés de rompre l'isolement, de se retrouver pour partager un moment convivial. « Parmi les activités proposées, la pétanque est de plus en plus plébiscitée. Une cinquantaine de joueurs se retrouvent chaque semaine toute l'année, hiver comme été. Cette activité gagne de nouveaux adhérents tous les ans, les joueurs sont passés de 30 à 50 en une année avec une féminisation constante puisque désormais 30% des boulistes sont des femmes. » souligne Yves Chevrel, membre actif du Club.

Malheureusement, le terrain actuel est trop petit pour le nombre de joueurs. « Nous ne disposons que de 6 terrains. On répartit 6 joueurs par terrain... L'espace n'est pas suffisant pour 50 adhérents qui plus est sans protection pour jouer en cas de météo pluvieuse. » Le projet prévoit la construction d'un nouveau terrain de pétanque disposant de 8 terrains avec une couverture constituée de panneaux photovoltaïques pour pouvoir jouer malgré la pluie. Ces terrains devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite. « L'intérêt du projet est de permettre aux boulistes de jouer dans de bonnes conditions et de continuer d'accueillir de nouveaux adhérents. Finalement ce projet est porté par le Club de l'Amitié mais il peut profiter à tous les Janzéens ! » ■

### Renseignements

Votez en ligne sur  
<https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr>



## Vos démarches et formalités

### Le démarchage commercial par téléphone interdit le week-end et les jours fériés

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le démarchage commercial par téléphone est interdit le week-end et les jours fériés. Par ailleurs, les horaires autorisés en semaine sont encadrés : pas avant 10h le matin, pas après 20h le soir.

L'encadrement horaire concerne à la fois les personnes non inscrites sur la liste Bloctel (liste proposant l'inscription gratuite de son numéro pour s'opposer au démarchage) et celles inscrites mais qui sont sollicitées dans le cadre d'un contrat en cours.

La restriction horaire ne s'applique pas aux consommateurs ayant donné leur « consentement exprès et préalable pour être appelé », le professionnel devra pouvoir en justifier.

Par ailleurs, un consommateur ne peut être appelé plus de 4 fois par mois par le même professionnel ou par une personne agissant pour son compte.

Enfin, si un consommateur refuse le démarchage lors du premier appel, le professionnel a l'obligation de

s'abstenir de le contacter durant une période d'au moins 60 jours (2 mois) à compter du refus.

À noter : La violation de ces règles entraînera une amende administrative d'un montant de 75 000 € pour une personne physique, et de 375 000 € pour une personne morale.

## Expressions des groupes municipaux

### Expression de la majorité

#### **Piétons, cyclistes, automobilistes... Ensemble, restons prudents.**

*Se sentir en sécurité en ville, pouvoir se promener en toute quiétude, de jour comme de nuit, est un élément essentiel pour notre qualité de vie. Nous devons respecter les règles élémentaires du partage de la rue et du savoir bien vivre ensemble.*

*Janzé est lié à des contraintes urbanistiques aux structures vieillissantes, c'est vrai qu'il est difficile de trouver sa place dans l'espace public, notamment pour les personnes aux mobilités réduites, les personnes âgées, les enfants...*

*C'est pourquoi, le lancement de l'étude « plan mobilités » vient de débuter et va venir métamorphoser les déplacements en cœur de ville. La mobilité a été profondément bouleversée ces deux dernières années avec une volonté forte de favoriser les modes de déplacement doux tels que la marche, le vélo, la trottinette, etc.*

*Nous souhaitons mettre en place un réel maillage du réseau mais aussi développer les aménagements sécurisés afin d'encourager l'usage du vélo pour les déplacements de courtes et moyennes distances, en lien avec le centre. Dans cette optique, le passage de 50 à 30 km/h sur toute l'agglomération nous semble indispensable. Tenus à une vitesse faible, les voitures et les deux roues motorisés perdent un peu de leur avantage sur le vélo et la marche, de quoi inciter plus d'usagers à laisser la voiture au garage.*

*Votre commune veut s'engager dans une démarche d'apaisement de la circulation, repenser, pour le sécuriser, l'espace public et promouvoir la pratique des mobilités douces et alternatives.*

*A compter du 1<sup>er</sup> juin, tout Janzé devient une ville à 30 km/h, parce qu'à 30 km/h, on arrive à la même heure !*

*Voici quatre bonnes raisons de ralentir : améliorer la sécurité routière, améliorer la lisibilité, diminuer le bruit qui a un impact sur la santé et le cadre de vie et, bien sûr, encourager la pratique des modes actifs de déplacement en rééquilibrant les usages.*  
**ALORS ENSEMBLE, SOYONS A LA HAUTEUR.**

### Expression de la minorité

#### **Embellir Janzé**

*Depuis le début du mandat, nous avons à cœur de défendre le cadre de vie des Janzéens. Mais cette ambition que nous portons, d'embellir notre ville tout en préservant sa singularité, ne semble pas vraiment partagée par la municipalité.*

*En matière d'urbanisme, certains choix récents sont regrettables. Nombreux sont les Janzéens qui ont assisté avec tristesse, au cours des dernières semaines, à la destruction du jardin de la Maison des Sœurs, avant que celle-ci ne soit dénaturée et masquée par des constructions. Quant aux nouveaux immeubles en projet, rue Lacire et route de Brie, la municipalité a une nouvelle fois fait le choix d'une architecture standardisée, qui défigure nos entrées de ville. Une autre ambition architecturale est pourtant possible.*

*L'embellissement de notre ville suppose de remettre en valeur le centre-bourg, aujourd'hui délaissé. Le projet de réaménagement de la place de l'Eglise et de la place des Halles, que la majorité a abandonné, est pour nous une priorité, comme la rénovation des façades du centre-bourg.*

*Dans cette même perspective, il nous semble nécessaire que soit adoptée une politique plus ferme en matière d'affichage et de publicité. La multiplication de nouveaux panneaux publicitaires, sans aucune régulation, dégrade le visage de Janzé.*

*Enfin, une politique plus active devrait être menée pour que notre ville soit plus végétalisée et arborée. La densification du centre bourg doit être réadaptée pour conserver des espaces verts, planter des arbres et lutter contre les îlots de chaleur tout en embellissant nos espaces publics.*

*Pour des raisons familiales, notre collègue Nezah Mssassi a préféré se retirer du conseil municipal. Nous la remercions pour son engagement. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau conseiller dans notre groupe, Frédéric Clermont, il s'engagera particulièrement sur les questions sociales.*

*Pour Janzé, osons demain !*

*Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont*

Du samedi 6 au 12 mai

## Semaine sans écran

Reportez vous p. 15 de votre Janzé mag.

Vendredi 12 mai de 19h30 à 22h

## Soirée Part'âges "Camping"

Proposée par le Service Jeunesse de Roche aux Fées Communauté à l'étang de la Forge, à Martigné-Ferchaud. Une soirée pleine de défis avec "dress code camping" (montage de tente, lancé de claquettes, chorégraphies...) où parents et ados devront être solidaires pour remporter des victoires !

Renseignements / [marine.raguet@rafcom.bzh](mailto:marine.raguet@rafcom.bzh) ou 06 45 61 84 84

Samedi 14 mai à 9h30

## Janzé Color Run

Plus d'infos sur la page Facebook @JanzeColorRun

Lundis 15 et 22 mai de 9h à 12h

## Permanences Impôts

Aux Halles, au sein de Maison France Services. Sans rendez-vous.

Vendredi 18 mai entre 12h et 16h30

## Don du sang

À la salle du Chêne Jaune. Prendre rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Mardi 23 mai de 15h à 20h30

## Parlons inclusion

Reportez vous p. 15 de votre Janzé mag.

Mercredi 23 mai de 14h30 à 16h15

## Portes ouvertes - L'outil en main

L'occasion de découvrir les activités proposées aux enfants, de rencontrer les bénévoles et de voir les jeunes en activité. 13 bis, rue Maréchal Leclerc à Retiers.

Renseignements / [loutilenmain.retiers@gmail.com](mailto:loutilenmain.retiers@gmail.com)

Jeudi 25 mai à 14h

## Thé dansant

Organisé par le Club de l'Amitié, à la salle polyvalente à Amanlis près de la mairie. Avec l'orchestre de Silvere Burlot

Renseignements / 02 99 47 05 35

Jeudi 25 mai de 15h à 17h30

## Bistrot Mémoire

Organisé au Potager de Lily à Retiers. Thématique : découverte des cafés mortels par Lucile Milliard.

Renseignements / 02 99 47 04 50 ou [cafedesmemoires@gmail.com](mailto:cafedesmemoires@gmail.com)

Du lundi 5 au mercredi 7 juin

## Parcours "Les clés de la réussite d'un entretien d'embauche"

Venez participer à 4 ateliers pour favoriser votre réussite lors de vos prochains entretiens d'embauche. À la passerelle à Retiers

Renseignements / [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh) / 02.99.47.16.67

Mercredi 7 juin

## Concours de palets

Réservé aux adhérents du Club de l'Amitié. Au terrain de sport, repas à la Lande au Brun. Inscriptions à la permanence le mercredi aux Halles.

Renseignements / 02 99 47 05 35



Dimanche 11 juin de 10h à 17h

## Au fil du pain

Événement commun des associations La Mie de l'Yve, Féerie d'Images et Janzé Histoire et Patrimoine, organisé sur le site de l'Yve.

Au programme :

- Exposition de photographies, de matériels et de cultures sur les graines, le blé, la farine et la fabrication du pain et sur l'histoire du pain.

- Vidéo explicative : La fabrication de la farine et du pain
- Activité sensorielle et quiz, pour petits et grands.
- Vente de crêpes, galettes saucisses, pains, brioches et boissons.
- Atelier boulangerie / fabrication du pain avec les visiteurs 10h à 13h
- Atelier chauffé du four et cuisson des pains et brioches.
- Dégustation de différents pains à partir de 14h.
- Conférence historique à 14h30 de Jean-Claude Meuret : "Les fours".

## À LA MÉDIATHÈQUE

### Les Mercredis de la Mezzanine

• **Mercredi 10 mai**  
Dans le cadre de la semaine sans écran. Lecture d'histoires à 11h pour les 6 ans et plus. Ateliers manuels à 14h30 et 16h.

• **Mercredi 17 mai de 14h30 à 17h30**  
Switch party

• **Mercredi 24 mai de 14h30 à 16h30**  
Jardinage avec le service Espaces verts

• **Mercredi 31 mai à 14h30 et 16h**  
Atelier Nature - Peinture Végétale avec tampons naturels. À partir de 6 ans

• **Mercredi 7 juin à 16h**  
La Tête dans les histoires, séance de lectures 3-6 ans

### BB lecteurs

• **Vendredi 12 juin à 9h30 et 10h30**  
Séance BB lecteurs en musique avec Fanny Corbé

• **Samedi 3 juin à 10h30**

### Initiation échecs

Vendredi 2 juin de 16h30 à 18h30

### Seniors à la page

Mardi 6 juin à 14h30

### Actifs à la page

Jeudi 15 juin de 19h30 à 22h

Pour plus de renseignements

[mediatheque.janze@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.janze@rafcom.bzh) 02 99 47 30 53

Jeudi 8 juin de 15h à 17h30

## Bistrot Mémoire

Organisé au Pub l'Armoricain. Thématique : informations sur les chutes par Cécile Doche.

Renseignements / 02 99 47 04 50 ou [cafedesmemoires@gmail.com](mailto:cafedesmemoires@gmail.com)



Samedi 10 juin à partir de 13h30

## Raid en famille

Organisé par l'Office des sports du pays de la Roche aux Fées à l'étang de la Forge de Martigné-Ferchaud. Au programme : course à pied (800m) suivi d'un parcours VTT (4kms). Ensuite les équipes se répartissent sur les différentes activités sportives proposées : Kayak, Course d'Orientation, Disc Golf, Biathlon Laser, Tir à L'arc...

Renseignements / 07 50 33 20 82 ou [sebastien.goujon@osprf.asso.fr](mailto:sebastien.goujon@osprf.asso.fr)

Samedi 10 juin de 10h à 16h

## Portes Ouvertes des Jardins Partagés

Avec l'association les Jardins du Champs du Bois. L'occasion de découvrir le jardinage au naturel !

Du lundi 12 au vendredi 16 juin

## Portes Ouvertes du HangArt

Le HangArt, établissement d'enseignements artistiques, ouvre ses portes pour vous permettre de découvrir tous les enseignements proposés ! Et ils sont nombreux ! Vous pourrez également échanger avec les enseignants.e.s et même vous inscrire sur place pour la rentrée prochaine !

Du lundi 19 au vendredi 23 juin

## [Exposition] Trans'Arts

À l'école du Sacré-coeur. Reportez vous p. 15 de votre Janzé mag.

Jeudi 22 juin de 15h à 17h30

## Bistrot Mémoire

Organisé au Potager de Lily à Retiers. Thématique : témoignages d'aidantes. Renseignements / 02 99 47 04 50 ou [cafedesmemoires@gmail.com](mailto:cafedesmemoires@gmail.com)



FESTIVAL GRATUIT

# ARTS 2RUES

SAM 3 JUIN • DÈS 14H  
SITE DE L'YVE

[www.janze.fr](http://www.janze.fr)